



## Annulation vente automobile dans le cadre d'une décision de justice

-----  
Par Dom3875

Bonjour ,je voudrais avoir un avis sur un jugement rendu ,suite à une bien longue procédure,  
Voilà j avais vendu un véhicule ,la personne c est plein de certaines choses je passe les détails ,en première instance l acheteur avait été débouté puis il a gagné en appel ,le jugement était annulation de la vente de ce véhicule, remboursé du prix plus dommage et intérêt  
Par la suite j ai voulu récupérer le véhicule aussi et en faisant mon enquête il avait vendu la voiture bien avant que le premier jugement est été rendu ,je suis allé au JEX pour faire respecter l entier jugement et bien pas moyen ,je pose la question peut on faire du bénéfice grâce à un jugement,je suis mal,car j' ai pu avoir la personne au téléphone qui l'a actuellement et il roule avec nickel